Magaye Gaye : “Les problèmes de l’Afrique ne sont pas d’ordre démographique !”

19/08/2017 à 9h03

Consultant se revendiquant panafricaniste, Magaye Gaye estime qu’il faut relativiser la question démographique africaine et chercher la source des freins du développement du continent ailleurs.

La déclaration du président français, Emmanuel Macron, en marge du sommet du G20 de Hambourg en juillet dernier a donné à la question une acuité et une gravité inégalées. «*Des pays ont encore sept à huit enfants par femme. Vous pouvez décider d’y dépenser des milliards d’euros, vous ne stabiliserez rien*», a-t-il dit. De quoi réveiller bien des réflexions dont Le Point Afrique livre ici une première contribution, celle de Magaye Gaye. […]

Aujourd’hui, en tant qu’économiste, et homme politique, nous exprimons nos réserves sur sa théorie pour trois raisons.

1) **L’idée que la progression démographique (de manière géométrique) est plus rapide que l’augmentation des ressources (progression arithmétique), d’où une paupérisation de la population est discutable.** D’abord, les ordres de grandeur qualifiés de géométrique et d’arithmétique ne sont pas tirés de certitudes scientifiques. Ensuite, contrairement au XVIIIe siècle, les ressources ne se limitent plus uniquement aux aspects matériels et naturels, mais relèvent aussi de potentiels en matière d’innovations industrielles, de productivité agricole et de nouvelles technologies de l’information et de la communication qui sont de véritables déclencheurs de richesses.

2) **Le potentiel démographique est devenu aujourd'hui non plus une contrainte mais un atout.** Il constitue la demande en matière de consommation, représente l'offre en sa qualité de force de travail ; spécifiquement dans les sociétés africaines, le nombre d'enfants peut représenter une « soupape de sécurité » en ce qui concerne la retraite et la sécurité sociale.

3) Dans un monde du XXIe siècle, où les moyens de communication ont fini de transformer la planète en « gros village » avec des élans notoires en termes de solidarité, **et où le religieux reprend sa place** , des thèses tendant à culpabiliser les pauvres à qui il faut cesser toute aide, ou à remettre en cause le devoir sacré de procréation sont à proscrire. Un livre religieux universel, le Coran, ne dit-il pas dans la sourate 17 verset 31 : «*Et ne tuez pas vos enfants par crainte de pauvreté ; c'est Nous qui attribuons leur subsistance, tout comme à vous. Les tuer, c'est vraiment, un énorme péché.*» […]